

PV de l'Assemblée Générale du 19 juin 2023

Sont présents : Mia Polet, Catherine Zune, David Martens, Julien Cornet, Philippe Draguet et Marc Deschepper

Sont représentés : Véronique Sonneville par Mia Polet, Geneviève de Crombrughe par David Martens. Isabelle Magils par Cathy Zune.

Absents : Amine Dhamane, Claude Renner, Xavier Denis, Jean-Edouard Stevens.

Vu l'absence de Claude Renner, Anne Kennes, qui lui a donné procuration, n'est pas représentée.

1. PV AG 2022 : ce PV est approuvé.

2. Comptes 2022 et décharge aux administrateurs : David les remet à chacun et les commente. Les dépenses et les recettes sont ventilées en différentes catégories ayant chacune une couleur (Comité de quartier, Rouge-gorge, Compost, Solidarité Ukraine, Panneau poétique). Ceci permet de suivre les dépenses et les recettes pour différents projets du quartier.

Le solde 2022 est positif : 1.046,61 €. Ceci résulte de la vente des savons et d'une recette exceptionnelle de 1.105 € (« Le Coin du Balai en transition »).

Les dépenses récurrentes importantes à partager entre les projets qui ont des ressources (notamment Mieke et Janneke, Balai des Artistes, Rucher) sont l'assurance RC (270 €) et la maintenance du site (275 €).

David présente également les comptes des 5 premiers mois et la trésorerie (solde en caisse : 758 €).

On reparle du Ciné Rouge-gorge qui n'aura pas lieu cette année. C'est une activité coûteuse qui nécessiterait la mise en place d'une nouvelle équipe avant de pouvoir être relancée.

Ces comptes 2022 sont approuvés. Décharge est donnée aux administrateurs.

3. Budget et prévisions 2023 : Les dépenses déjà engagées au 31 mai s'élèvent à 550,58 € dont 474 € pour le Comité de quartier (Assurances, site).

Les prévisions de dépenses 2023 encore à engager pour le Comité de quartier sont les suivantes :

- Banque :

- Grand diner de septembre	250
- Saint Nicolas	250
- Journée d'info de quartier	<u>300</u>
- Total	850

Pour les recettes, nous attendons la contribution annuelle de Mieke et Janneke (+/- 500€ pour notre contribution à l'organisation du Carnaval 2023 et une participation des projets qui ont des ressources aux frais de site et d'assurances.

4. Mandats des administrateurs : la durée de ces mandats est de 4 ans, renouvelables.

Mia Polet, Cathy Zune, Philippe Draguet et David Martens sont réélus pour un nouveau mandat de 4 ans.

5. Membres : Catherine Meeûs démissionne de sa qualité de membre. Pas de nouvelles des autres membres que nous n'avons plus vus depuis longtemps.

6. Future communauté d'énergie du Coin du Balai : David explique les derniers développements du projet. Les intervenants sont nombreux.

Plutôt que de créer une nouvelle ASBL, il sera proposé d'intégrer ce projet dans l'ASBL La Ramassette, ce qui nécessitera une adaptation importante des statuts.

Un comité énergie, distinct du « comité de quartier » sera créé.

Ceci suscite l'étonnement de Philippe, pour qui ce projet s'éloigne fort de l'objectif « animation, convivialité, rencontre » à l'origine de La Ramassette. Il attire l'attention de la responsabilité des administrateurs dans le cadre de ce nouveau projet.

Le débat sera repris plus tard. Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée lorsque le projet pourra effectivement démarrer.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG est clôturée à 21 H45.